

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3703 - JEUDI 19 MARS 2020

PARLEMENT

Suspension des activités dans les deux chambres

Un communiqué conjoint publié le 18 mars et signé par Jeanine Mabunda et Alexis Thambwe Mwamba, respectivement président de l'Assemblée nationale et du Sénat, annonce la suspension des activités dans les deux chambres durant la période du 18 mars au 5 avril 2020. A la base de cette décision qui fait jaser dans l'opinion, l'état d'avancement de la pandémie de coronavirus. « Néanmoins, en cas d'extrême urgence, les travaux en commissions pourront se tenir dans le strict respect des conditions d'hygiène idoines et des mesures édictées par le gouvernement et l'Organisation mondiale de la santé », ont relativisé les deux officiels précités dans leur communiqué.

Page 3



Des sénateurs au cours d'une séance plénière

COMMERCE

La Tanzanie annule une mission d'affaires en RDC

Une délégation de la « Tanzania Private Sector Foundation » devait se rendre en RDC le 6 avril pour explorer les opportunités de commerce et d'investissement. La présidente de la Fondation, Angelina Ngalula, a annoncé le 18 mars à Dar es Salaam que la mission avait été annulée au regard des cas déclarés de coronavirus dans les deux pays, mentionne le site tanzanien ippmedia.

com., Elle a invité les commerçants des deux pays à la patience tout en indiquant que sa structure poursuivra les préparatifs en attendant l'autorisation des autorités lorsque le virus sera contrôlé. A noter que le nombre de commerçants et investisseurs qui se sont inscrits a dépassé l'objectif de deux cents personnes.

Page 4

COVID-19

Un expert se penche sur l'impact économique



Le chercheur congolais Kabasu babu

Dans un schéma d'effondrement général de l'économie mondiale, le chercheur RD-congolais, Hubert Kabasubabo, n'exclut pas les possibilités d'un ébranlement de l'économie de la RDC, loin au-delà d'un système sanitaire essentiellement en dégradation. Et les « contradictions politiques », a-t-il ajouté, vont constituer un autre fac-

teur d'amplification, à côté de la fragilité financière. Reprise par certains confrères, la tribune du chercheur Kabasubabu analyse les répercussions possibles du Covid-19 sur une économie RD-congolaise déjà en difficulté avec le ralentissement des activités économiques.

Page 4

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

La Corap relève la nécessité de ressusciter les barrages abandonnés à travers le pays



Emmanuel Musuyu et Justin Mobomi, de la Corap, lors de la présentation du rapport

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) a publié, le 18 mars, à Kinshasa son rapport sur la situation de l'accès de la population congolaise à l'électricité. Dans ce document, ce regroupement d'ONG regrette

que la République démocratique du Congo qui possède d'énormes potentialités dans le domaine de l'énergie, soit comptée au nombre des pays dont les populations ont un accès à l'électricité parmi les plus faibles dans le monde.

Page 5

ÉDITORIAL

Face à nous-mêmes

Par la faute de personne, pourrait-on dire, nos États nous demandent de nous mettre en retrait de la vie telle que nous avons apprise à la vivre depuis toujours, multipliant rencontres et voyages, faisant de nos lieux de travail et de formation d'excellents vecteurs d'échange, partageant le peu que nous avons avec nos proches, nous quittant chaque fois sur la promesse de nous revoir le lendemain : par train comme par avion, par bateau comme en voiture, à quelques exceptions près, nous sommes tous des globe-trotteurs.

Maintenant, c'est fini. Chacun est appelé à rester chez soi attendre que le ciel redevienne plus clément, que le vent qui lui, heureusement, n'a pas arrêté de souffler, emporte dans sa course et hors de notre demeure terrestre adorée cette pandémie du Covid-19 que follement elle corrompt. Si nous ne sommes pas en mesure, aujourd'hui, de dire quand tout cela va rentrer dans l'ordre, respecter les consignes que nous répètent les autorités ainsi que les services habilités demeure le meilleur moyen de riposte comportemental face à la maladie.

Sauf à nous poser à nous-mêmes une question qui peut paraître absurde mais que justifie le simple raisonnement humain. Cette question est la suivante : le monde tel qu'il est conçu, disons, la vie telle que nous l'avons façonnée peut-elle s'accommoder de confinements étalés sur une longue période ? La réponse est évidemment non. Car non seulement ces cantonnements créeraient d'autres pathologies qui nous fragiliseraient encore davantage mais nous ne pourrions plus disposer de suffisamment de vivres pour notre survie.

Les mesures de confinement déjà prises dans plusieurs pays, et en voie de l'être dans plusieurs autres, vont avoir des effets dévastateurs sur de nombreux secteurs de l'activité humaine. Les dernières nouvelles donnent les places boursières en chute libre, les prix des matières premières au plus bas de leur niveau espéré, le système éducatif fermé, les lieux de loisirs et de récréation sous-clés, bref un arrêt complet probable de ce qui nourrit l'existence humaine. Devant une telle calamité, le temps se prête à une mobilisation tous azimuts autour des impératifs de solidarité et de responsabilité.

Le Courrier de Kinshasa

VIE DES PARTIS

La jeunesse de l'UDPS invite tous les leaders au dialogue et à l'unité

Les jeunes de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) se sont décidés de créer un cadre de réflexion pour redresser leur parti, renseigne un communiqué parvenu au Courrier de Kinshasa le mardi 17 mars.



Le siège de l'UDPS à Kinshasa

Dans le souci d'éviter une remake des spectacles déshonorants qui ont eu lieu la semaine dernière au siège du parti lesquels avaient non seulement perturbé l'ordre public mais aussi le petit commerce, la ligue des jeunes de l'UDPS s'est résolue de créer un cadre qui réunirait les têtes pensantes du parti pour éviter le chaos. Cette structure de l'UDPS s'était réunie pour faire un

diagnostic de tous les points de dissension qui minent actuellement le fonctionnement du parti de sorte à dissiper les malentendus. L'objectif visé par cette initiative est de raffermir les liens d'unité, de paix et de progrès de tous les rejetons du « Sphinx » de Limete engagés dans la lutte pour la démocratie et le progrès social du pays. Par ailleurs, les jeunes de l'UDPS invitent les cadres

du parti à se joindre à eux dans ce cadre de réflexion pour soutenir l'action du chef de l'Etat et participer à la reconstruction du Grand Congo. Pour ces jeunes de l'UDPS, seules l'unité et la paix autour de Félix Tshisekedi, président de la République, leur permettront de bâtir un Congo fort au cœur de l'Afrique.

Christopher Khonde stagiaire

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor Ngampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda

Lossalé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteurs en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces
Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT

Le coronavirus paralyse les activités dans les deux chambres

A la suite de l'état de progression du coronavirus, les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat ont, dans un communiqué conjoint publié ce mercredi, pris la décision de suspendre toutes les activités dans leurs chambres respectives durant la période du 18 mars au 5 avril.

Un communiqué conjoint publié ce mercredi 18 mars et signé par Jeanine Mabunda et Alexis Thambwe Mwamba, respectivement président de l'Assemblée nationale et du Sénat, annonce la suspension des activités dans les deux chambres du Parlement durant la période du 18 mars au 5 avril. Autrement dit, les députés et sénateurs ont la latitude de prolonger leurs vacances parlementaires, faute des plénières.

A la base de cette décision qui fait jaser dans l'opinion, l'état d'avancement de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Cette décision intervient au lendemain de la séance académique que le Pr Muyembe Tamfum de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) a animé devant le congrès. Eu égard aux explications fournies par ce dernier qui a notamment souligné le danger qui guette le pays en cas de négligence dans la pré-



Des sénateurs en plénière

vention de cette épidémie, les présidents de deux chambres n'ont pas trouvé d'intérêt à travailler dans un tel climat fait de psychose et d'incertitudes face à l'avenir.

Avec sept cas confirmés dans la ville province de Kinshasa, il y a de quoi redouter tout effet

contagieux dans un Parlement qui brasse au quotidien des masses d'individus de tout acabit. « Néanmoins, en cas d'extrême urgence, les travaux en commissions pourront se tenir dans le strict respect des conditions d'hygiène idoines et des mesures édictées par

le gouvernement et l'Organisation mondiale de la santé », ont néanmoins relativisé les présidents de deux chambres dans leur communiqué conjoint. Et les auteurs du communiqué de rassurer : « Toutefois, les membres des deux chambres du Parlement vont continuer

à travailler pour assurer la continuité des services dans l'observance des conditions ci-haut et tiendront informer les honorables députés et sénateurs ».

Alain Diasso

COVID-19

Le secteur politique en ordre dispersé

Les diverses réactions enregistrées dénotent, pour d'aucuns, une absence d'orientations claires de la part du gouvernement.

Deux jours après la rentrée parlementaire de mars 2020, les bureaux de deux chambres législatives ont décidé de suspendre toutes les activités en plénière au Parlement du 18 mars au 5 avril. Cette décision est consécutive à l'évolution du coronavirus et surtout à la séance académique organisée par l'Assemblée nationale, le mardi 17 mars, avec le Pr Muyembe de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB). Les travaux en commissions seront convoqués en cas d'extrême urgence alors que les membres des deux bureaux du Parlement vont continuer à travailler pour assurer la continuité des services.

A l'ouverture officielle de la session parlementaire, plusieurs incertitudes planaient sur la bonne tenue des activités à la

suite du coronavirus. « Le Bureau a décidé, en sa réunion de ce matin, que nos prochaines rencontres ne se feront que lorsque nous auront la certitude, qu'en vous réunissant ici, nous ne vous exposons pas au coronavirus », avait précisé le président du Sénat, Alexis Thambwe Mwamba.

Du côté de l'Assemblée nationale, Jeannine Mabunda avait exhorté « le gouvernement à prendre de toute urgence les mesures nécessaires pour préserver la santé de la population ». En effet, a ajouté la présidente de la chambre basse du Parlement, les conséquences sanitaires, économiques et financières, des suites de la propagation rapide du virus à l'échelle mondiale, suscitent des inquiétudes.

Absence d'orientations

Au niveau du Parlement, ces dispositions sont prises dans l'attente d'une adresse du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, à la nation. Elles interviennent dans

« Le Bureau a décidé, en sa réunion de ce matin, que nos prochaines rencontres ne se feront que lorsque nous auront la certitude, qu'en vous réunissant ici, nous ne vous exposons pas au coronavirus »

un contexte de cacophonie où le gouvernement congolais constitué de plus d'une cinquantaine de membres continue à tenir ses réunions. L'opinion aurait souhaité que la réaction du Parlement s'inscrive dans le cadre d'une politique générale de riposte contre le Covid-19.

Le gouvernement congolais, dans sa récente communication faite au terme de sa réunion restreinte tenue à la Cité de l'Union africaine, a annoncé la prise des mesures importantes qui feront

l'objet, dans les heures à venir, d'un message spécial du chef de l'Etat. Ces mesures ont trait notamment à l'accès au territoire, au rassemblement des personnes dans les lieux privés et publics, à la sensibilisation et à la protection de la population, aux mouvements des populations à l'intérieur du territoire et à la prise en charge des personnes contaminées.

Partis politiques

Des réactions diverses sont éga-

lement enregistrées de la part des formations politiques. Ainsi, pour faire face à la menace du coronavirus, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie a décidé de suspendre toutes ses activités jusqu'à nouvel ordre. L'annonce faite par le secrétaire permanent adjoint du PPRD, Ferdinand Kambere, précise également que des mesures de sécurité seront renforcées au siège du parti.

Pour sa part, le Mouvement de libération du Congo a récemment déploré, dans un communiqué lu par son secrétaire national chargé de la communication et médias, Raphael Kibuka, la mauvaise communication du gouvernement à la base de la panique observée dans la population face à la pandémie. Il a notamment condamné l'absence d'un plan de contingence national approprié de riposte à la maladie.

Jeannot Kayuba

Un expert se penche sur l'impact économique

Dans un schéma d'effondrement général de l'économie mondiale, le chercheur RD-congolais, Hubert Kabasubabo, n'exclut pas les possibilités d'un ébranlement de l'économie de la RDC, loin au-delà d'un système sanitaire essentiellement en dégradation. Et les « contradictions politiques », a-t-il ajouté, vont constituer un autre facteur d'amplification, a côté de la fragilité financière.

Reprise par certains confrères, la tribune du chercheur Kabasubabu analyse les répercussions possibles du Covid-19 sur une économie RD-congolaise déjà en difficulté avec le ralentissement des activités économiques. La pandémie du coronavirus a révélé la vulnérabilité de l'humanité. Selon lui, les conséquences sont déjà palpables au point

de vue économique. « Le spectre des crises économique-financières de 1974 et 2008 profilent déjà à l'horizon, mais dans une version plus apocalyptique, assortie d'une hécatombe sanitaire humaine ».

Son travail « d'exploration » vise simplement à fournir une certaine luminescence sur l'impact des conséquences géoéconomiques mondiales du coronavirus sur le plan économique-financier et sociopolitique en RDC. La Chine, épice de la pandémie, occupe dans l'étude du chercheur pour la simple raison, dit-il, que la fermeture des usines chinoises place l'économie mondiale sur une irréver-

sible pente de la récession. Par ailleurs, l'empire du milieu est aussi devenu la principale consommatrice des matières premières.

Du pétrole en passant par le coton, le sucre, les produits miniers, la Chine est devenue l'usine du monde au profit des puissances financières internationales. Au cours des deux derniers mois, les chiffres révèlent une décroissance de 20,5 % du secteur du commerce, de 3,5 % de la production industrielle et de 25 % des investissements en actifs fixes. L'impact mondial est d'autant plus préoccupant que la quasi-totalité des compagnies européennes et américaines ont installé leurs usines et

autres sources d'approvisionnement en Chine.

Quelques chiffres pour la RDC

Avant toute chose, il y a bien entendu une menace certaine du coronavirus sur l'économie nationale. Il revient aussi sur les contradictions politiques entre un gouvernement de la République qui fait voter un budget de onze milliards de dollars américains et un ministère des Finances qui produit un plan de trésorerie retenant des recettes moins importantes.

Comme nous le relevions dans notre livraison du 17 mars, l'exécution du budget des deux premiers mois

de 2020 conforte les inquiétudes de l'argentier national, avec des recettes de 260 millions de dollars pour des dépenses de l'ordre de 364 millions. Il y a un ralentissement des recettes en impôts provenant essentiellement des entreprises minières. En effet, les exportations RD-congolaises de cuivre, de cobalt et de coltan vers la Chine connaissent un recul de l'ordre de 10 %. L'auteur voit cinq rayons de périls sur le plan économique, budgétaire-financier, social, politique et sécuritaire. Il va de soi que l'horizon est très sombre pour le pays.

Laurent Essolomwa

La Tanzanie annule une mission d'affaires en RDC

Une forte délégation de la Tanzania Private Sector Foundation devait se rendre en RDC, le 6 avril, pour explorer les opportunités de commerce et d'investissement. La présidente de la Fondation, Angelina Ngalula, a annoncé le 18 mars à Dar es Salaam que la mission avait été annulée, au regard des cas déclarés de Coronavirus dans les deux pays, indique le site tanzanien ippmedia.com.

Angelina Ngalula a appelé les commerçants des deux pays à faire preuve de patience, notant que les préparatifs pour une mission de trois jours en RD Congo étaient au top et que le nombre de commerçants/investisseurs qui se sont inscrits à la mission a dépassé l'objectif de deux cents personnes qui avait planifié auparavant. « Je saisis également cette occasion pour informer le monde des affaires et le public en général que le report indéfini signifie que nous continuerons les préparatifs en attendant l'autorisation des autorités lorsque le virus sera contrôlé. La Tanzanie produit des biens de qualité qui ont un marché prêt en RDC », a déclaré Angelina Ngalula. Et la présidente de l'association de poursuivre : « Mais la Tanzanie a également de nombreuses opportunités économiques. Nous voulons que ces



Des conteneurs de marchandises / crédit photo droits tiers

choses soient connues de nos collègues de la RDC. La Tanzanie préside actuellement le conseil économique de la Communauté de développement de l'Afrique australe, ce qui signifie que nous avons le devoir d'encourager et de promouvoir les affaires entre nous », a dit Angelina Ngalula. Pour rappel, la Tanzanie souhaite éliminer les obstacles non tarifaires de ses échanges avec la RDC. Un obstacle non tarifaire aux échanges est une barrière commerciale qui restreint les importations ou les exporta-

tions de biens ou de services par des mécanismes autres que la simple imposition des droits de douane. Les barrières commerciales non tarifaires sont citées comme des obstacles majeurs à la circulation des biens et des personnes entre la Tanzanie et la RDC, deux pays frontaliers. La vice-ministre tanzanienne de l'Industrie, du Commerce et des Investissements, Stella Manyanya, a déclaré récemment que le plan prévoyait une utilisation appropriée des navires marins naviguant sur le lac Tanganyika - fournissant

un transport fiable aux citoyens des deux pays. En outre, les gouvernements de la Tanzanie et de la RDC discutent sur les meilleurs moyens de garantir l'existence d'un réseau routier fiable et praticable reliant les zones au bord du lac avec d'autres parties de la RDC. La Tanzanie fait du commerce avec la RDC dans divers secteurs, notamment les produits agricoles et industriels. Mais la RDC dépend du port de Dar es Salaam pour l'importation et l'exportation de ses marchandises. L'année dernière, les

deux pays ont signé un accord pour la construction conjointe d'un chemin de fer à voie standard les reliant via le Burundi. Un accord similaire pour que la Tanzania Standard Gauge Railway atteigne la RDC via le Rwanda a également été signé en 2018. Les exportations tanzaniennes à partir du Congo se sont élevées à 350 millions de dollars américains en 2019, selon la base de données Comtrade des Nations unies sur le commerce international.

Patrick Ndungidi

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

La Corap relève la nécessité de ressusciter les barrages abandonnés

La coalition d'ONG, qui évoque un problème des moyens dont elle a disposé pour mener cette étude, a fait un focus sur les centrales de Zongo 1 et de Sanga. Elle a promis de continuer cet exercice en vue d'élucider d'autres aspects de la situation.

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) a publié, le 18 mars, à l'hôtel Rotana à Kinshasa, son rapport sur la situation de l'accès de la population congolaise à l'électricité intitulé « *De l'obscurité à la lumière ; Nécessité de ressusciter les barrages abandonnés Cas de Zongo 1 et Sanga* ». Dans ce document qui a été rendu public par le secrétaire technique de la Corap, Emmanuel Musuyu, et chargé de plaidoyer, Justin Mobomi, ce regroupement d'ONG a regretté que la République démocratique du Congo (RDC), qui possède d'énormes potentialités dans le domaine de l'énergie, soit comptée dans le nombre de pays dont les populations ont un accès à l'électricité parmi les plus faibles dans le monde. Pour remédier à cette situation, la Corap, qui a toujours été contre le projet Inga III, qu'elle accuse de ne pas répondre à certaines exigences,



exhorte à la résurrection des barrages abandonnés à travers le pays, tout en insistant sur le respect de la législation congolaise en la matière et le profit des populations. Cette coalition d'ONG, qui a répertorié soixante-trois barrages abandonnés à travers toutes la RDC, fait particulièrement, dans ce travail, un focus sur deux d'entre ces centrales dont celles de Zongo 1 et de Sanga. Dans son rapport, la Corap a relevé que le déficit énergétique auquel fait face la RDC a des conséquences néfastes dans tous les secteurs de la vie du pays. La coalition a également noté la réforme dans laquelle s'est engagé

Emmanuel Musuyu et Justin Mobomi de la Corap lors de la présentation du rapport *Adiacment compte-t-il accroître le taux d'accès des populations à l'énergie alors qu'il existe plus d'une soixantaine de centrales à l'abandon ?* » s'est demandé la Corap qui, après avoir dressé cet inventaire d'infrastructures abandonnées pour démontrer la possibilité d'améliorer l'accès des populations à l'énergie à travers la réhabilitation de celles-ci, a fait, parmi les quatre chapitres que compte ce travail, certaines recommandations.

De véritables pistes de solution
Des recommandations faites par la Corap à l'issue de son étude sont,

en quelque sorte, des pistes de solution que la coalition propose afin d'améliorer l'accès des populations à l'énergie. Il s'agit, pour le Parlement, d'inclure dans la loi relative au secteur de l'électricité un quota de pourcentage d'électricité en faveur des communautés dans tout projet de construction et/ou de réhabilitation des infrastructures énergétiques. Le Parlement est également appelé à intégrer des dispositions claires dans la loi relative au secteur de l'électricité sur le processus d'indemnisation des communautés locales impactées par les projets énergétiques en RDC.

Le gouvernement est, quant à lui, appelé notamment à accélérer la mise en place du Fonds pour l'électrification en milieu rural afin de permettre le financement des projets communautaires d'accès à l'électricité ; d'intégrer dans les objectifs dudit fonds des centrales abandonnées ; de s'impliquer dans la démarche de la réhabilitation des barrages à l'abandon et d'inclure, dans les mesures d'application de la loi relative au secteur de l'électricité, un quota de pourcentage d'électricité en faveur des communautés dans tout projet de construction et/ou de réhabilitation des infrastructures énergétiques.

Lucien Dianzenza



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



CORONAVIRUS COVID-19

Deux nouveaux cas enregistrés à Brazzaville

Les tests du Covid-19 sur un ressortissant américain et un sujet congolais, en provenance de Paris, se sont révélés positifs. Ce qui porte à trois le nombre des cas confirmés du coronavirus sur le territoire national. Le gouvernement a allongé les mesures préventives.

Au regard des éléments nouveaux sur le nombre des cas de Covid-19 au Congo, les mesures de prévention ont été élargies sur instruction du président de la République. « *La fermeture des lieux de culte, la fermeture des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire général, technique et professionnel ainsi que les établissements d'enseignement supérieur tant publics que privés* », a déclaré le Premier ministre, Clément Mouamba, donnant lecture des nouvelles mesures, le 18 mars à Brazzaville.

Par ailleurs, les bars-dancing, boîtes de nuit et des établissements communément appelés VIP et caves seront fermés. Les réunions ou rassemblements de plus de cinquante personnes sont également interdits. Aussi, la célébration de tous les événements familiaux notamment les mariages, les veillées mortuaires, etc se feront dorénavant dans la plus stricte intimité. « *Ces mesures sont valables trente jours à compter du 19 mars. Elles sont reconductibles en cas de besoin* », a précisé le Premier ministre.

Les deux nouveaux cas détectés le 18 mars ont observé le confinement à domicile. Ils ont saisi les services de santé dès la manifestation des premiers signes. Dans la déclaration du gouvernement, le chef de l'exécutif Clément Mouamba a souligné que le traçage et la recherche des sujets contacts sont en cours.

Rominique Makaya



Le Premier ministre annonçant les nouveaux cas et les nouvelles mesures

DECLARATION N° 3

DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO SUR LE COVID-19 LUE PAR MONSIEUR CLÉMENT MOUAMBA, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT Brazzaville, siège de la Primature, le 18 mars 2020

Ce jour, 18 mars 2020, deux nouveaux cas de Covid-19 ont été confirmés sur le territoire national. Il s'agit :

- d'un ressortissant américain, âgé de 37 ans, arrivé le 08 mars 2020 à Brazzaville,
- et d'un ressortissant congolais, âgé de 46 ans, arrivé le 12 mars 2020 à Brazzaville.

Tous deux, en provenance de Paris, ont observé le confinement à domicile. Ils ont saisi les services de santé dès la manifestation des premiers signes.

Le traçage et la recherche des sujets contacts sont en cours. Au regard de ces éléments nouveaux et sur instruction du Président de la République, Chef de L'Etat, le Gouvernement a pris les mesures complémentaires suivantes :

1. la fermeture des lieux de culte ;
2. la fermeture des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire général, technique et professionnel, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur tant publics que privés ;
3. la fermeture des bars-dancing, boîtes de nuit et des établissements communément appelés VIP et Caves ;
4. l'interdiction des réunions ou rassemblements de plus de 50 personnes ;
5. la célébration, dans la plus stricte intimité, de tous les événements familiaux (mariages, veillées mortuaires, etc.).

Ces mesures sont valables trente (30) jours, à compter du 19 mars 2020. Elles sont reconductibles en cas de besoin.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2020

Le Gouvernement

CORONAVIRUS

La pandémie progresse dans le monde

L'Europe est désormais le continent où la pandémie progresse le plus rapidement. Dans les pays les plus touchés, le confinement ralentit les économies.

Avec 200.680 cas de coronavirus recensés mercredi à la mi-journée, une partie de plus en plus grande de la planète est à l'arrêt, apprenant à vivre à la maison. Un chiffre qui ne reflète qu'une partie du nombre de malades infectés du fait de la politique de déstigmatisation adoptée par beaucoup de pays consistant à ne tester que les cas nécessitant une hospitalisation. Mercredi midi, 8.092 décès étaient déclarés dans le monde, la majorité en Europe et en Asie, foyer initial de la contagion.

Mais avec ses 684 nouveaux décès ces dernières 24 heures pour 78.766 cas, l'Europe est le continent où la pandémie progresse le plus rapidement. Elle poursuit notamment sa hausse spectaculaire en Espagne qui compte désormais plus de 13.700 cas et près de 600

morts. L'Iran pour sa part a annoncé, mercredi, 147 décès supplémentaires, un nouveau record journalier dans un pays parmi les plus touchés par la pandémie avec 1.135 morts au total.

Ces dernières 24 heures, un premier décès a été déclaré en Turquie, au Bangladesh, en Moldavie à Cuba et au Burkina Faso qui vient d'enregistrer sept nouveaux cas, ce qui porte le nombre de malades à 27. Désormais le nombre total de cas de coronavirus s'élève à 576 dans toute l'Afrique (Afrique du nord et subsaharienne), dont 15 décès (6 en Egypte, 5 en Algérie, 2 au Maroc, 1 au Soudan et un au Burkina Faso).

Selon les pays et le niveau de contamination, les mesures prises par les autorités pour faire face à la propagation varient. L'Union européenne a fermé

mardi ses frontières extérieures pour trente jours. La France, après l'Italie et l'Espagne est en confinement général pour au moins 15 jours. La Belgique s'est confinée mercredi jusqu'au 5 avril. En Allemagne, la population a été appelée à rester à la maison ; au Royaume-Uni, elle doit éviter tout déplacement non essentiel, comme en Israël. En Russie, où les frontières sont fermées aux étrangers, les écoles fermeront du 23 mars au 12 avril et les vols vers la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et les Emirats arabes unis seront suspendus à partir du 20 mars. Le Pakistan, où les cas augmentent, refuse pour sa part de confiner ses villes. «Si nous confignons les villes, nous sauverons leurs habitants du coronavirus d'un côté, mais ils mourront de faim de l'autre», a expliqué le gouvernement.

La Suisse, l'Arménie, la Moldavie et le Kazakhstan ainsi que deux régions d'Ukraine et une du Kirghizstan ont déclaré l'état d'urgence. Mêmes mesures pour les deux plus grandes villes du Brésil, Rio de Janeiro et Sao Paulo. Le président chilien Sebastian Piñera a décrété mercredi «l'état d'exception constitutionnel pour catastrophe» permettant le déploiement de l'armée pour le maintien de l'ordre dans le pays, qui compte désormais plus de 200 cas déclarés du nouveau coronavirus. Aux Etats-Unis, la mise en place du confinement de la population semble inévitable.

Dans ce contexte de crise, plus de 850 millions de jeunes dans le monde, soit près de la moitié de la population

d'écoliers et d'étudiants, sont confinés chez eux, sans accéder à leurs établissements d'enseignement, a annoncé l'Unesco.

Il reste que pendant que l'Europe se terre, la Chine sort prudemment de son hibernation virale : le nombre de nouvelles contaminations se rapproche chaque jour de zéro et le pays commence à renouer avec un semblant de vie. Hors de la province du Hubei, le berceau du Covid-19 toujours placé en quarantaine, les commerces, fermés pendant près de deux mois, rouvrent progressivement leurs portes. Le port du masque reste néanmoins de mise et la prise de température est incontournable à l'entrée de la moindre supérette.

Dans le concert des recommandations sanitaires mondiales consistant à éviter au maximum les contacts physiques, le pape François a rappelé aux familles confinées l'importance des gestes de tendresse, comme «un plat chaud, une caresse, un câlin, un appel téléphonique».

L'économie est mise à mal par le confinement

«La question n'est pas de savoir s'il y aura une récession induite par le coronavirus mais à quel point elle sera grave», affirmait mercredi un analyste financier. Et de fait, dans les pays sévèrement touchés, l'activité est

au repos. Rues désertes et peur rampante, l'économie est mise à mal par le confinement. Partout dans le monde, les liaisons aériennes ont pâti de l'épidémie et des mesures de blocage destinées à en freiner l'expansion.

En dépit des milliards promis par les grandes puissances pour soulager l'économie mondiale face à la crise du coronavirus, rien ne semblait pouvoir enrayer mercredi le dévissage des places boursières, qui s'est encore accentué à la mi-journée en Europe alors que les Etats-Unis se préparent à de nouvelles turbulences. A l'instar de Tokyo, les principales places boursières européennes ont accusé mercredi des pertes, tandis que le Dow Jones s'enfonçait aux Etats-Unis.

Un grand nombre de banques centrales ont abaissé leurs taux directeurs et plusieurs grands pays ont annoncé de larges soutiens budgétaires mais tant que le virus persiste, les marchés semblent douter de l'efficacité de telles mesures.

En France, le patronat s'inquiétait mercredi de l'arrêt de l'activité économique, y compris dans les secteurs essentiels, en raison du «changement d'attitude extrêmement brutal» des salariés. Le gouvernement a encouragé ces derniers à ne pas désertir leurs entreprises quand elles fonctionnent. En Europe, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a admis que les responsables politiques avaient tous sous-estimé l'ampleur du danger représenté par la pandémie.

Bénédicte de Capèle avec AFP

Médicaments contre le coronavirus : gare aux recherches trop hâtives

La recherche d'un vaccin et de traitements contre le coronavirus est certes cruciale, mais ne doit pas se faire à la va-vite, et doit respecter des protocoles qui garantiront leur efficacité et leur sûreté, estime un expert chinois dans une tribune publiée par la revue Nature. «Il est essentiel que nous travaillions aussi dur et aussi vite que possible pour mettre au point des traitements et des vaccins largement disponibles partout dans le monde. Mais il est important de ne pas prendre de raccourcis», juge Shibo Jiang, professeur de virologie à l'Université Fudan de Shanghai, en Chine, et au New York Blood Center, une institution américaine. «Combattre cette maladie nécessite un vaccin sûr et efficace», poursuit cet expert. Les autorités sanitaires américaines ont annoncé lundi le premier essai clinique pour tester un vaccin contre le nouveau coronavirus, mais il faudra encore au moins un an avant qu'il soit disponible si tout se passe comme prévu. Outre les vaccins, des traitements sont également à l'étude à travers le monde, dans l'espoir de soigner les malades. Certains se basent sur des molécules déjà connues (comme le remdesivir) voire déjà utilisées contre d'autres maladies (comme la chloroquine contre le paludisme). Mais même si elles ont déjà fait leurs preuves dans d'autres cas, on ne connaît pas leur efficacité contre le coronavirus, souligne Shibo Jiang.

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net





L'AMBASSADE DE CÔTE D'IVOIRE AU CONGO

organise





Sous le Haut Parrainage de S E M. Clément MOUAMBA Premier Ministre du Congo
et de S E M. Amadou Gon COULIBALY Premier Ministre de la Côte d'Ivoire

Le 1er FORUM ECONOMIQUE-CULTUREL ET TOURISTIQUE

CÔTE D'IVOIRE - CONGO

DU 18 AU 20 MARS 2020 A BRAZZAVILLE
Hôtel Radisson Blu

✓ **CONFERENCES-DEBATS**

✓ **RENCONTRES B TO B**

✓ **EXPOSITIONS VENTES**

✓ **SIGNATURES D'ACCORDS**

✓ **DÎNER GALA**

Infoline :
06 590 17 17
06 598 94 58













Un fournisseur unique pour votre bureau









Agence Pointe-Noire
98, Bd Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz



AfricSearch Togo recrute pour
Le Fonds Africain de Garantie et de
Coopération Economique (FAGACE) :
UN DIRECTEUR GENERAL (H/F)



Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est une Institution Financière Internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés.

Lieu du poste : Cotonou (Bénin)

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur Général est garant de la gestion technique, financière et administrative du Fonds et le représente devant les tiers.

Principales missions et Responsabilités

- Préparer et soumettre à l'adoption du Conseil d'Administration, le budget, les états financiers, le rapport annuel et le plan de développement du Fonds;
- Doter et optimiser les compétences et motiver le personnel du Fonds, dans le cadre de la politique définie par le Conseil d'Administration;
- Mettre en œuvre la politique d'investissement et de gestion des ressources du Fonds;
- Mettre en place un plan stratégique qui sera approuvé par les instances du Fonds.

Profil recherché

- Avoir un diplôme de niveau BAC + 5 dans l'un des domaines suivants: Banque, Economie, Finance, Gestion d'entreprise, Management, Droit des Affaires, Statistiques, Planification, ou Gestion de projets ou équivalent;
- Disposer d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle, dont cinq (5) ans au moins à la tête d'une Institution Financière Nationale ou Internationale ou d'une Administration Publique chargée des affaires économiques et financières;
- Etre âgé de 35 ans au moins à 65 ans au plus au 31 décembre 2019;
- Etre un ressortissant d'un des 14 Etats membres à l'exclusion des pays non éligibles (le Bénin, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Togo);
- Maîtriser le français (parlé et écrit) et avoir une bonne connaissance de l'anglais et/ou du portugais (un atout).

Pour postuler

Envoyer votre dossier de candidature à l'adresse infotg@africsearch.com ou à AfricSearch Togo 63, Bd du 13 janvier BP : 81793. Tél.: (228) 22 20 21 04 en indiquant les références du poste à pourvoir.

Date limite de dépôt des candidatures, le 26 Mars 2020 à 18h00 TU.

Retrouvez le descriptif du poste et la composition du dossier de candidature sur les sites : www.africsearch.com et www.le-fagace.org.



Eni & Luiss offre 10 bourses en faveur des étudiants venant des pays d'Afrique subsaharienne

Le « **Projet Afrique subsaharienne** », issu du partenariat entre le groupe Eni et l'université Luiss basée en Italie, contribuera à la formation d'une élite pour créer une nouvelle classe des affaires en Afrique en permettant à des jeunes gens talentueux **de participer à des programmes de master à Luiss.**

Il s'agit, pour le groupe Eni, **de promouvoir le capital humain et contribuer à la croissance du continent africain** en apportant un soutien conséquent à des programmes de formation pour les jeunes à qui il offre la possibilité d'acquérir un savoir-faire et de s'informer sur les meilleures pratiques en étudiant à Luiss.

Ainsi, dans le cadre de l'accord "Projet Afrique subsaharienne" pour la mise en œuvre des programmes **de formation, d'orientation et d'analyse géopolitiques**, Eni et Luiss offrent 10 bourses pour l'année académique 2020/2021 pour des programmes de master enseignés en anglais, ouverts aux étudiants de **l'Angola, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mozambique et du Nigeria.**

Le programme prévoit l'octroi d'une bourse d'études complète à chaque étudiant admis, couvrant les frais de scolarité et le coût total de l'hébergement à Luiss, ainsi que la cantine Luiss à Rome pendant les deux années académiques, de l'argent de poche (500 euros par mois pendant 10 mois, chaque année), des matériaux et des frais de voyage.

Pour toute participation, les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne avant le **4 juin 2020**, en y joignant un **relevé de notes académique** (les certifications linguistiques, SAT et ACT sont facultatives). L'Université Luiss demandera une lettre de référence au professeur mentionné par le candidat dans le formulaire de candidature.

La bourse sera confirmée pour l'année universitaire suivante à condition que l'étudiant, **au plus tard le 31 juillet** de chaque année, ait gagné au moins **70% des crédits d'études** requis dans le cadre de son plan d'études.

Lien pour l'appel général à candidatures : <https://app02.luiss.it/MagistraliInternazionali/>

LUISS
www.luiss.edu



Build the future of energy.

For more information on the Master

Ph: +39.06.598.895.39

+39.06.598.892.48

e-mail: sarnataro_universita@enicorporateuniversity.eni.it



DIASPORA

L'Association de développement de relations Nord-Sud étend son réseau au Mali

Dans le cadre de son plan de développement à l'international, l'Association de développement de relations Nord-Sud, ADRNS, accompagne l'orphelinat La Sauvegarde de l'Enfance à Bamako.

Parti de Paris le 14 mars pour le Mali, avant les mesures de confinement général en France face à l'aggravation de l'épidémie de coronavirus Covid-19, Dimitri M'Foumou Titi, président d'ADRNS, a été reçu à Bamako par Maly Sangho, directrice de l'orphelinat de l'association de La Sauvegarde de l'Enfance avec laquelle il a signé un protocole d'accord d'accompagnement de l'établissement.

Mercredi 18 mars, dans les locaux de l'orphelinat à Bamako, le président d'ADRNS a remis un lot de dons aux pensionnaires de l'établissement. Cette remise répondait à la réalisation partielle du projet d'aide à l'enfance d'African Valley. En parallèle, il a été également question de la mise en place de deux projets conçus pour générer des revenus, en vue de renforcer le financement de l'orphelinat à la recherche de son autonomie.

Durant son séjour malien jusqu'au 22 mars, le représentant d'ADRNS aura des séances de travail de « solidarité et networking ». « Nous avons cherché à accompagner les enfants vulnérables maliens,



Cérémonie de séance de signature d'une convention de partenariat entre ADRNS et ASE-Mali à Bamako

« Nous avons cherché à accompagner les enfants vulnérables maliens, explique Dimitri M'Foumou Titi. Jusqu'ici, nous avons essentiellement centré nos efforts auprès des représentations diplomatiques à Paris. Désormais, nous nous préoccupons d'établir un maillage dans les pays du Sud concernés par le projet African Valley »

explique Dimitri M'Foumou Titi. Jusqu'ici, nous avons essentiellement centré nos efforts auprès des représentations diplomatiques à Paris. Désormais, nous nous préoccupons d'établir un maillage dans les pays du Sud concernés par le projet African Valley ».

A en croire les initiateurs du projet African Valley, il s'agit d'une co-construction africaine avec la mise en place d'un centre consacré au développement économique au niveau du continent. A partir de ce site, les initiateurs comptent rassembler les projets ; créer un fonds ; bâtir un local abritant les cinquante-quatre pays d'Afrique ; publier les outils et méthodes de gestion du local et, enfin, donner un large écho des actions menées lors de la tenue des Jeux Olympiques de 2024 en France.

En appui des leviers stratégiques pour un développement durable, ils espèrent allier quatre points : l'économie fondée sur la connaissance ; l'agriculture biologique ; l'économie circulaire et le rassemblement des synergies des hommes et des femmes de la diaspora.

Marie Alfred Ngoma

CORONAVIRUS

Les rendez-vous culturels suspendus momentanément

En raison des mesures de prévention prises par le gouvernement suite au coronavirus (Covid-19), quelques espaces culturels à Brazzaville ont suspendu depuis le 17 mars l'accueil du public et leurs activités.

Parmi ces établissements, on cite l'Institut français du Congo (IFC) qui se positionne comme l'un des sites culturels les plus fréquentés au Congo. Dans un communiqué adressé par Michel Pré, directeur de l'IFC, peut-on lire, « la programmation des spectacles, rencontres et ateliers culturels sont annulés ; la médiathèque suspend l'accueil des usagers, inscrits ou désirant s'inscrire ; les examens et les cours de langue sont suspendus et reprendront à une date ultérieure, dans la continuité des cycles de formation ayant démarré ».

Par ailleurs, l'espace Campus France n'accueillera plus de visiteurs pour consulter les ressources Campus France ou solliciter conseils ou informations. Le restaurant-bar « La cafet' » sera fermé. « Les candidats aux études en France devant passer un entretien Campus France seront convoqués individuellement, selon une programmation stricte, et ne pourront accéder aux locaux de l'IFC qu'à la date et à l'heure de leur entretien et sur présentation de leur convocation. Des modalités d'entretien à distance seront également mises en place », précise Michel Pré.

Le communiqué fait néanmoins état de ce que les services de l'Ifc restent fonctionnels et peuvent être joints par téléphone ou messagerie électronique aux contacts habituels donnés dans les programmes mensuels et à ceux indiqués sur les sites. Du côté de Canal Olympia et des ateliers Sahn, c'est également le calme en lieu et place de l'ambiance et la gaieté qui y règnent d'habitude. « En accord avec l'arrêté gouvernemental destiné à limiter la propagation du coronavirus, par le biais notamment de la restriction des rassemblements, la salle Canal Olympia Poto-Poto sera fermée dès aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre. Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée », a publié Canal Olympia sur sa page Facebook.

Caroline, une habituée des lieux, réagit au post : « C'est assez triste de constater l'impact du coronavirus sur le secteur culturel. On ne peut plus nous rassembler et passer du bon temps ensemble. Croisons juste les doigts pour que ce mauvais vent passe et que tout revienne à la normale ».

Malgré la crise liée au coronavirus, une artiste brazzavilloise a salué les efforts du gouvernement à vouloir protéger la population en mettant un accent sur la prévention. Elle pense, de ce fait, qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter mais plutôt d'inciter les populations à être créatives afin de trouver d'autres moyens de se récréer en cette période.

Merveille Atipo

HOMMAGE

Paulo Kamba soixante-dix ans déjà

Ce grand précurseur de la musique congolaise moderne a marqué plusieurs générations. Paulo Kamba, dit « Tata Paulo », a quitté ce monde à l'âge de 38 ans.

Né le 12 décembre 1912, à Mpouya, en République du Congo, Paul Kamba est mort le 19 mars 1950, quelques mois avant son départ en France où il était attendu pour une formation musicale dans un conservatoire français. Le talentueux artiste chanteur, Paul Kamba, a connu un immense succès tout à fait remarquable à Brazzaville et à Léopoldville (Kinshasa). Son œuvre considérable lui a valu la décoration de « Chevalier de l'Etoile du Bénin » de la République Française.

L'artiste a ouvert la voie à toute la lignée des grands noms qui ont dominé le monde de la musique dans le grand Bassin du Congo. Il fonde en 1941 à Brazzaville « le Victoria Brazza » qui devint un des groupes légendaires de la rumba et, passe beaucoup de temps à affiner sa musique, ce qui ne l'empêche pas de se produire régulièrement à Léopoldville (Kinshasa) et de s'imposer dans cette ville qui regorgeait d'excellents musiciens.

Paulo Kamba avait une faculté de création extraordinaire, il créa avec son groupe, un genre typique plein de charme dans lequel il s'était imposé auprès du public et des musiciens. L'artiste n'a vécu à peine qu'une trentaine d'années, il a su élever son talent d'artiste-musicien à travers la guitare, les ins-

truments à corde et le piano.

Ses chansons ont un tel succès régional, l'essentielle de la discographie de Paul Kamba aux Editions Ngoma : Disque n° 271 : « Victoria » - « Marie Thérèse » - Disque n°272 : « Catherine » - « Victoria ya Maria » ; Disque n°273 : « Obe-la Mpoko » - « Liwele ya Paulo » ; Disque n°275 : « Djiguida » - « Masanga fala »

Pour cette reconnaissance, la Municipalité de Brazzaville, le Ministère de la Culture et des arts, chargé du Tourisme ont attribué à plusieurs lieux son nom notamment, la rue Paul Kamba, dans le troisième arrondissement Poto-Poto ; l'Ecole nationale des Beaux-arts Paul Kamba dans l'arrondissement 1 Baongo ; la grande compétition musicale nationale dite : « Edition Challenge Paul Kamba » ; le buste Paul Kamba, situé à la place de la gare à Brazzaville ; l'hospice des vieillards Paul Kamba, etc.

Paulo Kamba a fait ses études à l'école Jeanne d'Arc de Brazzaville, à l'issue desquelles il tente sa chance à Léopoldville où il commence à travailler en qualité de commis des P.T.T. C'est là qu'il approfondit ses connaissances en musique, particulièrement à la guitare où il s'était intéressé à jouer très jeune à l'école Jeanne d'Arc,

à Brazzaville. De retour dans son pays natal en 1932, il occupe successivement des emplois au Service des Mines et des Affaires Economiques. « Tata Paulo » donne le meilleur de lui-même dans toutes les tâches que lui confère l'administration coloniale. Sa passion pour la musique ne l'empêche pas d'aimer le football où il fut un excellent arbitre central de l'époque où le stade Eboué de Brazzaville constituait le grand sanctuaire du football congolais.

Paulo Kamba a occupé différentes fonctions : secrétaire général du syndicat des contractuels et auxiliaires du gouvernement général de l'A.E.F ; collaborateur du Cercle de l'union éducative et mutuelle de la jeunesse africaine. Il a, également, contribué à animer la rubrique culturelle de la revue Liaison, où il a laissé quelques partitions musicales.

Auteur -compositeur - guitariste, Paulo Kamba repose pour toujours au cimetière du centre-ville de Brazzaville. C'est depuis le mois de mars 1974 que l'UNEC (Union nationale des écrivains et artistes congolais) a procédé à l'exhumation de sa dépouille, de l'ancien cimetière de Moukounzi-Ngouaka à Baongo, pour le cimetière du Centre-ville.

Rosalie Bindika

COMMÉMORATION

Il y a quarante-trois ans disparaissait Marien Ngouabi

Le Parti congolais du travail (PCT) a commémoré, le 18 mars, le quarante-troisième anniversaire de la disparition de son fondateur. A cet effet, les cadres et dirigeants de cette formation politique lui ont rendu un vibrant hommage au Mausolée hérité en sa mémoire à Brazzaville.



Pierre Moussa s'exprimant à la presse après le dépôt d'une gerbe de fleurs. Photo Adiac

Le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a déposé une gerbe de fleurs au Mausolée Marien Ngouabi. Il a salué l'œuvre de l'illustre disparu et son héritage. « Pour les membres, cadres et dirigeants du PCT, ce mausolée est un lieu chargé d'histoire. Quarante-trois ans après sa disparition, nous retenons qu'il nous a légué un héritage extraordinaire qui, au fil des

temps, s'est révélé comme un instrument de lutte pour le peuple congolais », a déclaré Pierre Moussa. « En plus, il nous a légué des enseignements comme quoi, il faut toujours être modeste, simple, proche du peuple et rassembleur afin de servir le peuple avec dévouement et abnégation. Ce sont ces enseignements importants que nous

devons mettre en application », a-t-il ajouté. Né le 31 décembre 1938 à Ombélé, un village du district d'Owando, dans le département de la Cuvette, Marien Ngouabi fut assassiné le 18 mars 1977 à l'âge de 39 ans. Officier militaire, il a dirigé le Congo du 31 décembre 1968 au 18 mars 1977. Le 29 décembre 1969, il créa le Parti congolais du travail.

Firmin Oyé

Les consignes de protection peu suivies dans les marchés

Malgré l'annonce faite par le gouvernement congolais d'un certain nombre de mesures pour lutter contre la propagation du coronavirus dont le pays compte un cas avéré, vendeurs et acheteurs répondent très peu à cet appel dans la plupart des marchés de Brazzaville.

Le constat a été fait dans plusieurs marchés de la place. A Total, le plus grand marché du Congo, à peine une dizaine de vendeurs portent un cache-nez, parfois usé ou moins adapté à la protection.

« Je ne porte pas de cache-nez parce que c'est une maladie des Blancs. Je ne pourrai jamais attraper cette maladie... », a assuré Léontine, la cinquantaine connue par le sobriquet de Mâ léo, vendeuse de poisson salé. Sa voisine renchérit : « le cache-nez m'étouffe. »

Au marché de Ouenzé, dans le secteur poisson d'eau douce, une jeune femme portant un cache-nez relativise : « ce cache-nez me permet de me protéger parce qu'on ne sait jamais. Je peux échanger avec une personne malade sans le savoir. Donc, je lance un appel à mes voisins et voisines de faire comme moi. »

A côté d'elle, sa cousine qui ne porte pas de cache-nez explique qu'elle préfère plutôt se laver chaque fois les mains, à défaut d'utiliser un gel hydro alcoolique. « Avec cette crise économique, je suis obligée de venir vendre pour subvenir aux besoins de mes enfants qui n'ont plus de papa. De temps en temps je me lave les mains avec du savon. »

Comme pour toute maladie infectieuse, il est essentiel de respecter les mesures habituelles d'hygiène, notamment se laver fréquemment les mains avec du savon ou les désinfecter régulièrement avec une solution hydro-alcoolique ; de tousser ou éternuer dans son coude et utiliser des mouchoirs à usage unique ; d'éviter les contacts humains étroits, de serrer les mains, de s'embrasser, de porter ses mains à la bouche...

Inutile de protéger sa bouche avec une écharpe ou un foulard

Avant de sortir, certains mettent désormais un foulard ou une écharpe devant leur bouche pour se préserver des postillons, et se donner davantage la chance d'échapper à la contamination au coronavirus. Mais ce recours est parfaitement inutile. D'ailleurs, le port du masque lui-même n'opère que sous certaines conditions, selon les médecins. En plus, opposer son tissu ou sa laine aux miasmes de son interlocuteur ne sert à rien. Tout d'abord, les masques réglementaires sont à usage unique et ne restent que quelques heures étanches à la maladie. Selon une étude chinoise parue le 20 février dernier, le coronavirus ne mesure que soixante à cent quarante nanomètres. Pour mieux comprendre sa petitesse, il suffit de la comparer à un cheveu qui, lui, représente cent mille nanomètres en moyenne. Autant dire que le maillage d'une écharpe ne pourra que le laisser passer contrairement à celui, bien plus dense, d'un masque réglementaire lors des premières heures de son emploi. D'autres précautions valides sont également la limitation maximale des déplacements, le maintien d'une distance avec autrui et le lavage régulier des mains. L'Organisation mondiale de la santé a récemment décrété que le virus en provenance de Chine constituait une urgence sanitaire mondiale. Cela suscite l'inquiétude de nombreuses personnes. Il est important que chacun soit prudent en faisant tout ce qui relève de son pouvoir afin de se protéger contre la pandémie de coronavirus.

Yvette Reine Nzaba

CORONAVIRUS

Le CHU de Brazzaville prend des mesures restrictives

La direction générale du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) a pris un certain nombre de mesures pour prévenir le Covid-19. Désormais, un seul garde-malade est admis pour les patients hospitalisés dans les services cliniques, souligne une note de service signée du directeur général de la structure sanitaire, Sylvain Villiard.



« Les visites des malades sont suspendues à partir du mardi 16 mars jusqu'à nouvel ordre », peut-on lire sur le même document. Il est également interdit aux usagers d'accéder au site d'isolement des services de rhumatologie et de dermatologie. Par ailleurs, l'accès au CHU-B pour les usagers piétons s'effectue par une seule entrée, assurément pour mieux filtrer. L'accès des véhicules est limité et soumis à un contrôle afin de réduire la circulation sur le site. Les taxis, quant à eux, ne sont pas autorisés à y accéder sauf s'ils ont un malade pour les urgences.

Dans la matinée du 18 mars, une autre note de service a été publiée par la direction du CHU-B. « Les autorisations d'absence du personnel du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville à destination des pays à risque ainsi que les cérémonies d'organisation des obsèques dans l'enceinte de l'établissement sont suspendues jusqu'à nouvel ordre », indique le document.

Rominique Makaya

Le prix des masques en forte hausse sur le marché

Après la déclaration du gouvernement confirmant un cas du COVID-19 à Brazzaville, la population a pris d'assaut les lieux de vente des masques de protection contre le virus, notamment les marchés et pharmacies.

Les prix des masques, des gants ainsi que des désinfectants ont brutalement augmenté. Les désinfectants, quant à eux, tendent vers la rupture sur les étals des marchés. Auparavant, le flacon de 60 ml vendu à cinq cents francs CFA passe actuellement à mille cinq cents FCFA. La gamme moyenne qui coûtait deux mille cinq cents francs CFA revient désormais à cinq mille francs CFA.

Une vendeuse ambulante que nous avons abordée justifie cette augmentation par les fantaisies des grossistes qui font de la spéculation parce que la demande devient forte. « Je suis une vendeuse occasionnelle de masques, et j'ai profité de la confirmation d'un cas de coronavirus à Brazzaville par le gouvernement pour me lancer dans ce petit commerce », a-t-elle expliqué.

Notons que les masques utilisés par les Brazzavillois ne sont pas identiques; puisqu'ils proviennent des fournisseurs variés, selon un autre marchand qui a bien voulu répondre à nos questions sous le couvert de l'anonymat.

Lydie Gisèle Oko

HUMANITAIRE

La Russie apporte une aide aux victimes des inondations

L'ambassadeur de Russie au Congo, Guéorguy Tchepik a récemment remis à la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, une cargaison de 35 tonnes de tentes, couvertures et vivres, destinée aux populations sinistrées suite aux inondations survenues l'année dernière dans les départements de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette et des Plateaux. Ce don estimé à deux cents mille dollars, permettra tant soit peu de soulager les populations affectées et de renforcer les liens d'amitié entre les deux pays.

La Rédaction

CHANGEMENT DE NOM

N'Gapo Sibili Caril Juvet Gildas, de nationalité congolaise, domicilié au n°29 de la rue Philippe Makouari à Moukondo la base, Brazzaville, agissant pour le compte de sa fille mineure nommée : Ngampo-Bibissi Emmanuela Valérie, née le 15 janvier 2015 à Pointe-Noire ;
Fille de N'Gapo Sibili Caril Juvet Gildas et de Bibissi Estia Daisy Claude
S'appellera désormais N'gapo Sibili Emmanuela Valérie

NÉCROLOGIE

Les familles Konongo et Babackas ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur épouse, fille, mère, grand-mère et arrière grand-mère, la veuve Monique Rosalie Konongo née Babackas survenu le mercredi 11 mars 2020.
La veillée mortuaire a lieu au n°9, de la rue Abila à Talangai (arrêt Libanga ya talo sur l'avenue Marien Ngouabi).



Maurice Ngouas et famille et Marie Thérèse Avemeka ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville du décès de leur fils Ghislain Armel Ngouas Obiayokouma (Liquide), adjudant de la police nationale, survenu le 12 mars 2020, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°63 de la rue Kimongo, sur l'avenue Jean Dominique Okemba, à Talangai. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.

**CORONAVIRUS****DES PRÉCAUTIONS SONT PRISES DANS LES SOCIÉTÉS**

Plusieurs sociétés et compagnies ont pris certaines dispositions pour épargner leurs agents de la maladie. C'est le cas d'Eni, qui depuis le début de l'urgence, a rapidement mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé de ses agents dans tous les pays d'opération. Ainsi, Eni suit constamment l'évolution de l'épidémie afin de continuer à garantir à ses collaborateurs les mesures les plus appropriées pour leur protection.

Au Congo comme ailleurs Eni agit en ligne avec les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), relayées par les autorités locales.

Les mouvements du personnel d'Eni Congo respectent ce qu'établit la loi locale.

Depuis l'annonce officielle du premier cas de coronavirus au Congo, Eni veille à ce que ses agents ainsi que ses parties prenantes, suivent scrupuleusement les mesures barrières en vigueur dans la société, en vue de diminuer la propagation du virus covid-19.

A ce moment, aucun cas de Coronavirus n'est confirmé parmi les agents d'Eni Congo.

Signalons que les mesures de prévention personnelle basique sont entre autres :

Se laver régulièrement les mains avec un produit nettoyant à base d'alcool ou les laver à l'eau et au savon,

Nettoyer régulièrement les surfaces avec un désinfectant, par exemple le plan de travail de la cuisine et du bureau,

Évitez de voyager lorsque vous avez de la fièvre ou de la toux,

Toussez ou éternuez dans votre manche ou utilisez un mouchoir en papier qui doit être jeté immédiatement dans une poubelle fermée, puis nettoyez-vous les mains, restez à la maison

Lorsqu'on est malade, manger et dormir séparément des membres de la famille, utiliser des ustensiles et des couverts différents pour manger.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



FILIÈRE BOIS

Réduire la pression fiscale pour protéger les sociétés certifiées au Congo

Le pays applique depuis quelques années le mécanisme de certification du bois (FSC), avec l'introduction de nouvelles taxes forestières. Mais les prélèvements fiscaux imposés ne sont pas sans risques pour les entreprises, selon une récente étude.

Les activités du secteur forestier occupent une place non négligeable dans l'économie de la République du Congo. Elles contribuent à hauteur de 5,6% au produit intérieur brut (PIB) national, soit la deuxième source de revenus de l'Etat après le pétrole. En 2017, le sec-



Des grumes dans un site forestier de la Sangha/Adiac

« Le ministère en charge des Forêts du Congo indiquant qu'une fois la nouvelle loi forestière adoptée, une étude serait lancée pour envisager les modalités d'application de cette mesure, il faudra donc attendre les conclusions de cette étude et les textes d'application de la loi avant d'envisager un dialogue sur le mécanisme de Réduction compensée de la fiscalité »

teur a apporté pas moins de 17 milliards FCFA aux recettes fiscales de l'État. Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) est l'auteur de l'étude sur le développement durable et le risque de l'augmentation des taxes sur l'évolution du processus de certification forestière (FSC). Ce mécanisme est considéré comme une des meilleures garanties de conformité

aux réglementations existantes, contribuant à lutter contre le commerce illégal. Cependant, les experts du CIRAD estiment que l'introduction de trois taxes, dont la redevance de superficie, la taxe d'abattage et les droits de sortie, va entraîner la fermeture des concessions certifiées. Hormis le Congo, deux autres pays d'Afrique centrale (le Cameroun et le Gabon) sont concernés par l'enquête. Les trois pays ont

des surfaces forestières assez comparables, où la fiscalité forestière génère des recettes importantes. Le Congo présente un cas particulier avec des prélèvements parafiscaux qui pèsent sur les entreprises. « Le ministère en charge des Forêts du Congo indiquant qu'une fois la nouvelle loi forestière adoptée, une étude serait lancée pour envisager les modalités d'application de cette mesure, il faudra

donc attendre les conclusions de cette étude et les textes d'application de la loi avant d'envisager un dialogue sur le mécanisme de Réduction compensée de la fiscalité », souligne le rapport d'étude. En effet, le mécanisme RCF est la principale solution recommandée par les experts pour encourager les entreprises certifiées et inciter les concessions non certifiées à intégrer le processus. En raison du manque à gagner que cela va provoquer à l'État congolais et aux autres pays forestiers, ils suggèrent la formation d'une coalition de bailleurs de fonds qui pourrait leur proposer des accords visant à compenser les budgets nationaux. Signalons que depuis trois ans, l'exportation du bois africain vers les marchés européens a sensiblement ralenti à cause de la certification. Une part importante des produits est prise par les marchés asiatiques et d'autres pays émergents.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

Le CICR édifie les parlementaires sur ses missions

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a organisé, le 17 mars à Brazzaville, un séminaire atelier au profit des parlementaires congolais à l'occasion duquel il les a édifiés sur son rôle et ses attributions en temps de conflit armé.

L'atelier a été coordonné par la conseillère juridique régionale du CICR, Claudine Mushobekwa Kalimba. Il a réuni les membres de la commission des lois et des affaires administratives de l'Assemblée nationale et celle des affaires juridiques et administratives du Sénat. La sensibilisation visait à édifier ces parlementaires sur le rôle régalién du CICR ainsi que sur ses missions traditionnelles au moment de conflit armé ou d'une situation de violence.

« Le Comité international de la Croix-Rouge collabore depuis des années avec le gouvernement sur des thématiques variées. Cet énième atelier a été organisé au

profit des membres des commissions des lois et administratives des deux chambres. Cette fois-ci, il s'est agi de nous édifier sur les missions du CICR », a précisé le président de la Commission affaires juridiques et administratives du Sénat, Jean Pierre Manoukou Kouba.

Le CICR a aussi édifié les parlementaires sur le droit international humanitaire, qui régleme les situations de conflits armés internationaux ou internes. Son objectif est double : limiter les cibles et les formes de la violence armée et garantir des secours aux populations victimes du conflit. Ce droit organise les deux piliers

de l'action humanitaire, notamment l'assistance et la protection, et s'applique en temps de conflit armé.

Dans sa présentation, le CICR a souligné qu'il dispose d'une mission exclusivement humanitaire, visant à protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et bien d'autres situations de violence, en vue de leur apporter une assistance.

L'institution humanitaire a aussi la mission de prévenir la souffrance des populations, par la promotion et le renforcement du droit et principes humanitaires universels.

Firmin Oyé

FINANCES PUBLIQUES

Jean Claude Iwanga nommé DGB par intérim

Jean Claude Iwanga a été nommé, le 17 mars, directeur général du Budget (DGB), par intérim. Il assure ces fonctions cumulativement à celles de directeur de la prévision.

Le promu remplace à ce poste Nicolas Okandzi, impliqué dans l'affaire de détournement des deniers publics à la mairie de Brazzaville.

Après avoir passé quelques jours en garde à vue à la Direction générale de la surveillance du territoire, Nicolas Okandzi a été transféré à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville depuis le 13 mars dernier.

JUSTICE

Christian Roger Okemba auditionné

Poursuivis pour détournement de deniers publics et complicité, l'ancien maire de Brazzaville et ses codétenus à la Maison d'arrêt, font désormais face aux juges.



Dans une invitation adressée à Me Jean Philippe Esseau, avocat de Christian Roger Okemba, le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala-Oko, l'a informé du déroulement de l'interrogatoire de son client les 18 et 19 mars. En effet, l'interrogatoire tout comme l'audition ou l'expertise font partie des actes d'instruction dans une procédure judiciaire.

Notons que l'ex-maire de Brazzaville et ses sept présumés complices dont le directeur général du budget, Nicolas Okandzi, sont écroués à la Maison d'arrêt depuis le 13 mars. Christian Roger Okemba est suspecté de détournement d'un milliard deux cent cinquante millions de francs CFA : un appui budgétaire du gouvernement destiné à la mairie qui serait versé dans un compte d'une structure privée, appartenant à sa fille. Un versement qu'il aurait obtenu avec la complicité des cadres du ministère des Finances et du Budget, ainsi que du Trésor public.

Parfait Wilfried Douniama



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° CG-PL-SFS-005/FNT/20

RELATIF A L'ACQUISIDON DES MOYENS NAUTIQUES DESTINES AUX ANTENNES DEPARTEMENTALES DU PROJET LISUNGI

1. Le Gouvernement de la République du Congo finance le Projet Lisungi Système de Filets Sociaux. Il a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du marché n° CG-PL-SFS-005/FNT/20 relatif à l'acquisition des moyens nautiques destinés aux antennes départementales du projet Lisungi.
2. Le Projet Lisungi sollicite des offres sous plis fermé de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les moyens nautique en lot unique.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale, en recourant à un appel d'offres national ouvert.
4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité de Gestion du Projet LISUNGI, du lundi à vendredi de 8H00 à 16H00, et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous.
5. Le dossier d'appel d'offres en français peut être acheté par tout soumissionnaire intéressé contre paiement en espèce d'un montant non remboursable de 100 000 FCFA.
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06/04/2020 à 13H00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre sous forme de chèque certifié ou caution bancaire d'un montant de 2% du prix de l'offre proposé.
8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Projet LISUNGI-Système de Filets Sociaux, sis ancien Siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Brazzaville (République du Congo).
Tél: (+242) 06 653 70 07/05 659 07 30;
E-mail: lisungiprojet@gmail.com.

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° CG-PL-SFS-004/FNT/20

RELATIF A L'ACQUISITION DES MOYENS ROULANTS COMPLEMENTAIRES DESTINES AUX ANTENNES DEPARTEMENTALES DU PROJET LISUNGI

1. Le Gouvernement de la République du Congo finance le Projet Lisungi Système de Filets Sociaux. Il a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du marché n° CG-PL-SFS-004/FNT/20 relatif à l'acquisition des moyens roulants complémentaires destinés aux antennes départementales du projet Lisungi.
2. Le Projet Lisuogi sollicite des offres sous plis fermé de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les moyens roulants complémentaires selon les lots ci-après :
Lot 1: Acquisition de huit (08) véhicules 4x4 double cabine pour les antennes départementales du projet Lisungi ;
Lot 2 : Acquisition de 100 motos tout terrain pour les antennes départementales du projet Lisungi.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale, en recourant à un appel d'offres national ouvert.
4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité de Gestion du Projet LISUNGI, du lundi à vendredi de 8H00 à 16H00, et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous.
5. Le dossier d'appel d'offres en français peut être acheté par tout soumissionnaire intéressé contre paiement en espèce d'un montant non remboursable de 100 000 FCFA.
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06/04/2020 à 13H00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre sous forme de chèque certifié ou de caution bancaire d'un montant équivalent à 2% du prix de l'offre proposé pour chaque lot.
8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Projet LISUNGI-Système de Filets Sociaux, sis ancien Siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Brazzaville (République du Congo). Tél: (+242) 06 653 70 07/05 659 07 30; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 18 MARS 2020
Le Coordinateur
Alfred Constant KIKOUAMA

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

Le budget exercice 2020 s'élève à 21.900.000.000 FCFA

Le budget du Conseil départemental de Pointe-Noire a été adopté au cours de la 8^e session ordinaire dite budgétaire qui s'est tenue il y a quelques jours.

En adoptant le programme d'investissement, le programme d'urgence financé par le gouvernement et le budget de l'exercice 2020, les conseillers viennent de poser les balises qui devront guider leur politique de développement urbain au cours de cette année. La feuille de route qu'ils ont établie s'impose à eux et sa mise en œuvre exige une dis-

« Notre ville est victime des effets de dérèglement climatique aux conséquences multiples sur notre environnement, la complexité de ce phénomène rend le lendemain incertain ».



Les conseillers en pleine session crédit photo «DR»

cipline budgétaire rigoureuse avec la sécurisation optimale des recettes et la maîtrise des dépenses.

« Un budget, c'est d'abord et avant tout des recettes, sans lesquelles aucun objectif économique et social ne peut être atteint », a dit Jean François Kando, député-maire de

Pointe-Noire. Et de poursuivre : « Notre ville est victime des effets de dérèglement climatique aux conséquences multiples sur notre environnement, la complexité de ce phénomène rend le lendemain incertain ».

En effet, le chef de l'exécutif local a fait remarquer à l'assis-

tance que le projet de budget exercice 2020 soumis à l'examen des conseillers s'avère un budget de conjoncture qui correspond à l'environnement économique et financier du pays, caractérisé par une crise profonde dont les causes et les effets dévastateurs sur les finances de collectivité locale

sont connus de tous. Jean François Kando a souligné que, compte tenu de cette conjoncture économique difficile, le bureau exécutif ne s'engagera pas dans des travaux neufs, mais orientera plutôt son champ d'action sur les choix raisonnables en fonction des ressources propres des collectivités.

Le député-maire a justifié ce choix par la prudence pour permettre au bureau exécutif de continuer la mobilité urbaine à travers le point à temps, la poursuite et l'achèvement des travaux engagés en 2019 et la réhabilitation de certains ronds-points de la ville. Il estime que la poursuite de l'œuvre de construction et de modernisation des équipements sociaux de base dépend du rétablissement en cours des équilibres macro-économiques nationaux et de la mise en œuvre de la nouvelle disposition de la loi de finance exercice 2020 qui tent à assouplir les finances des collectivités nationales.

Hugues Prosper Mabonzo

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS

La nouvelle coordination se met déjà en action

Une séance de travail a été organisée, le 17 mars, par la coordination locale du projet lutte contre la traite des enfants en République du Congo.

La réunion de prise de contact des membres de la nouvelle coordination présidée par Coreli Nick Oko Mavoungou, directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire et coordonnatrice du projet qui avait à ses côtés Laure Messaline Bandoki, chef du projet, a permis de faire aussi le point sur les documents de gestion du projet, à savoir la note de service désignant les membres de la coordination locale de lutte contre la traite des enfants, la note de service portant structuration du projet, l'accord de coopération entre le Congo et le Bénin sur la lutte contre la traite des enfants, l'accord multilatéral de coopération régionale de lutte contre la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre, l'accord de partenariat Unicef-Alto (Centre d'écoute) pour la lutte contre la traite des enfants, le manuel de procédure pour la prise en charge des enfants victimes de la traite.

Ce projet œuvre pour la sauvegarde de l'intérêt supérieur de l'enfant. Il vise la mise en place des mécanismes d'identification, de prévention, de protection des enfants victimes de traite et autre enfants à risque par la mobilisation sociale et la poursuite des trafiquants ou tuteurs. À Pointe-Noire, l'équipe



Une réunion de la coordination locale/ crédit photo «Adiac»

de coordination locale travaille avec les partenaires étatiques et non étatiques dans les actions de sensibilisation, d'identification, de prévention, de prise en charge, de réinsertion locale, de rapatriement et de poursuites.

Dans la ville océane, plusieurs enfants sont recrutés depuis leurs pays d'origine par des trafiquants et sont diversement exploités par des tuteurs ou tutrices originaires de l'Afrique de l'Ouest pour la plupart. Près de mille huit cents enfants victimes de la traite ont été

enregistrés en 2007 d'après un rapport conjoint ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité-Unicef. Ces actes d'un autre âge qui s'apparentent à l'esclavage ont conduit le gouvernement congolais à mettre en place ce projet avec l'appui de l'Unicef, des partenaires multilatérales, des ONG et associations de mise en œuvre ainsi que les communautés de base. L'éradication à terme de ce phénomène constitue le principal objectif du projet.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL LIGUE 2

Munisport en tête à l'arrêt de la compétition

Alors que le championnat national Ligue 2 zone B n'a plus que deux journées pour dire son verdict, le comité d'Urgence de la Fédération congolaise de football, dirigé par son président Jean Guy Blaise Mayolas, a confirmé la suspension jusqu'à nouvel ordre de toutes ses compétitions afin d'observer les mesures responsables prises, le 16 mars, à Brazzaville par le gouvernement relatives à la pandémie Covid-19.

Jean Guy Blaise Mayolas et son équipe se sont engagés à faire une large diffusion de la déclaration du gouvernement de suspendre les compétitions sur le territoire national et du message du président de la Fifa, Gianni Infantino, sur les mesures préventives contre le coronavirus telles qu'édictées par l'Organisation mondiale de la santé. Cependant, à l'arrêt de la Ligue 2 à Pointe-Noire, Munisport, victorieux face à La Mancha lors de la 11^e journée, 2-1, est en tête du championnat avec vingt-sept points devant Nathaly's, vingt-cinq points, Ef Total, vingt-quatre points, Fleur du Ciel, vingt-deux points et FC Pèlerin, vingt points. Reléguée en Ligue en 2018, cette équipe ponténégrine est pourtant déterminée à retrouver la Ligue 1 la saison prochaine alors que ce rêve est conditionné tout d'abord par l'aboutissement des compétitions zonales à l'issue desquelles les meilleures équipes de toutes les zones devraient s'affronter en play-off pour déterminer enfin les deux équipes qui feront la montée.

Tous les résultats de la 11^e journée

Munisport- La Mancha, 2-1

TP Mokanda -Club des jeunes, 0-1

Interclub-Pèlerin, 1-1

CS Sersy-Beni sport, 1-1

AS Vaudou-Tchimagni, 1-2

Nathaly's -EF Total, 2-1

Fleur du Ciel- ASK/PNFA, 5-1

Charlem Léa Itoua

CORONAVIRUS

La Fifa et l'OMS combattent le même ennemi

La Fédération internationale de football association (Fifa) en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé des initiatives de sensibilisation destinées à fournir des recommandations et des mesures pratiques permettant d'enrayer la progression du Covid-19.

Dans son message adressé le 16 mars à la communauté de football, Gianni Infantino a invité chacun à son niveau à utiliser le pouvoir du football pour assurer une large diffusion des mesures préventives afin de réduire la contamination du coronavirus. La Fédération congolaise de football qui entend mettre en application les directives de la Fifa a sélectionné cinq joueurs pour un rôle bien précis. Chacun de ces athlètes choisira l'une des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour faire passer les messages ci-après : « Lavez-vous ou désinfectez-vous les mains fréquemment, en particulier avant de manger et après avoir été en contact avec d'autres personnes. Évitez de vous toucher les yeux, le nez, la bouche. C'est ainsi

que vous empêcherez l'accès du virus à votre corps. Lorsque vous toussiez ou éternuez, couvrez-vous la bouche ou le nez à l'aide d'un mouchoir jetable dont vous vous débarrasserez dans la poubelle la plus proche. Évitez tout contact étroit (moins d'un mètre) avec une personne présentant des symptômes semblables à ceux de la grippe

La Fifa qui encourage les autorités sportives à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour prévenir la propagation du virus à l'échelle mondiale veut pousser la communauté du football à une véritable prise de conscience. « Nous devons prendre cette question très au sérieux. Toutefois, il était impératif de garder la tête froide afin d'avoir

pour assurer la protection des acteurs du football, Gianni Infantino appelle à plus de solidarité. « Pour l'instant la communauté mondiale du football a fait preuve d'une solidarité à toute épreuve face à cette crise. Il est essentiel d'envisager avec la même unité la gestion des conséquences de la situation actuelle, une fois que toute menace sur la vie

période afin de trouver les solutions dans un esprit de coopération, en tenant compte de l'intérêt du football à tous les niveaux. « La santé de tous et la solidarité sportive doivent être les principaux critères de toute prise de décision dans ces moments difficiles mais j'ai la certitude que la communauté du football saura faire honneur aux valeurs cardinales de notre sport », a-t-il recommandé avant de reconnaître que « les situations critiques donnent l'occasion de se ressembler, de montrer la force du collectif et d'affronter l'avenir avec plus de force et dans un meilleur état de préparation. C'est exactement ce que nous attendons aujourd'hui », a indiqué le président de la Fifa.

James Golden Eloué

« La santé de tous et la solidarité sportive doivent être les principaux critères de toute prise de décision dans ces moments difficiles mais j'ai la certitude que la communauté du football saura faire honneur aux valeurs cardinales de notre sport »,

(toux, fièvre etc.) Restez chez vous si vous vous sentez indisposé, si vous êtes févreux ou si vous avez des difficultés respiratoires ».

les bonnes réactions et de prendre les bonnes décisions », a déclaré le président de la Fifa. Satisfait des mesures prises par les associations membres

humaine sera écartée », a-t-il révélé. La Fifa, a-t-il indiqué, restera en contact permanent avec l'ensemble des acteurs du football au cours de cette

CHAN

La sixième édition reportée

La sixième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) à laquelle doit participer le Congo du 4 au 25 avril au Cameroun n'aura plus lieu à la date indiquée, à cause de la propagation du Coronavirus (Covid-19) sur le continent africain.

Pays hôte de la compétition, le Cameroun a vu le nombre de cas détectés passer de cinq à dix. Il y a urgence. Et pour protéger les acteurs du football, le report du Chan s'imposait. « Compte tenu de toutes les difficultés et afin d'éviter tout risque inutile pour les joueurs, les officiels, les partenaires et les fans, la CAF, avec les autorités camerounaises compétentes (Cocan) décident d'un commun accord du report du Chan initialement prévu du 4 au 25 avril à une date ultérieure », indique la Confédération africaine de football (CAF).

Dans le communiqué, la CAF a félicité les autorités camerounaises pour leur engagement et les a exhortés à poursuivre la préparation de cette compétition qui aura lieu dès que la situation le permettra. La CAF a, en effet, validé cette décision en tenant compte du rapport d'une délégation de la commission médicale qui a effectué une visite d'inspection du 14 au 15 mars au Cameroun, afin de rendre compte des dispositions préventives prises dans le cadre des préparatifs de la compétition.

Le Cameroun souligne que le rapport de la commission médicale avait pris des dispositions préventives pour contrôler les entrées dans le pays et dans les formations sanitaires pour faire face à la situation actuelle. Selon ce rapport, « les autorités camerounaises ont donné toutes les garanties des mesures appropriées prises pour assurer le bon déroulement de

cette compétition ».

Mais le confinement de la population dans de nombreux pays et la difficulté à se déplacer sur le continent ont eu raison sur la volonté des dirigeants camerounais. « Les mesures de restriction et de précaution prises par les différents gouvernements afin d'éviter la propagation du virus, rendent de plus en plus difficiles les déplacements des populations », précise le même rapport. Le coronavirus a déjà touché trente pays africains. La plupart de ces pays ont fermé leurs frontières afin de freiner la propagation du virus. D'autres mesures comme la suspension de toutes les compétitions de masse ont été prises. Au Congo, le championnat qui sert à la préparation du Chan a été suspendu. C'est aussi le cas dans d'autres pays comme le Maroc, le Rwanda, la RDC... Rappelons que la CAF avait déjà reporté à une date ultérieure, les troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations pour le même motif.

Le Coronavirus a frappé le monde du sport. Dans le vieux continent, le championnat d'Europe des nations prévu cette année au mois de juin a été repoussé l'année prochaine. Les grands championnats européens comme la premier league, la Liga, la Ligue 1, la Série A, la Bundesliga... sont à l'arrêt. En Amérique, la Copa america qui regroupe les sélections sud-américaines est également repoussée d'une année.

James Golden Eloué

ASSURANCES

Le paiement des primes NSIA désormais sur Airtel money

Les deux sociétés ont conclu mardi à Brazzaville un partenariat pour faciliter les clients de la société d'assurances dans les paiements des primes et autres allocations.



Charles Tra Bi et Joël Ellah

L'accord signé par Charles Tra Bi, directeur d'Airtel money et Joël Ellah directeur général adjoint de NSIA, permet désormais au service Chap Chap, une application web et mobile de Nsia, d'utiliser Airtel money pour les paiements.

En clair, les usagers des services de NSIA vie assurance pourront désormais effectuer leurs opérations en ligne. Ils peuvent dorénavant payer leurs primes d'assurance par Airtel money depuis le web et l'application, sans frais supplémentaire.

Selon Joël Ellah, NSIA Chap Chap est une application qui allie rapidité et simplicité, conçue pour répondre aux besoins de la population. Elle vient mettre fin aux déplacements dus aux réclamations et paiement des frais en facilitant le règlement des primes. « Vous aurez la capacité de faire le suivi de vos

opérations ainsi que votre contrat d'assurance. Les clients peuvent se connecter depuis chez eux ou à l'étranger et effectuer toutes les opérations avec assurance », a souligné Charles Tra Bi.

Pour sa part, le directeur d'Airtel money a affirmé que toutes les inquiétudes ont été minutieusement étudiées et les données d'utilisateurs sont protégées. « Le portemonnaie électronique Airtel money plus connu dans le transfert d'argent et l'achat de certains services intègre aujourd'hui avec sécurité et fiabilité le paiement des primes d'assurance », a-t-il soutenu.

Pour bénéficier des services de NSIA Chap Chap, les usagers sont conviés à télécharger gratuitement l'application sur Google Play.

Quentin Loubou